

**Fourniture, installation, paramétrage,
supervision et maintenance d'une infrastructure
VPN inter-sites pour les UFA du CFA AGRICOLE
PUBLIC DES HAUTS-DE-FRANCE**

**Règlement de la
Consultation (RC)**

**Marché public de fournitures
et services**

Référence : AIRION-01-2026

Date et heure limites de dépôt des plis : 31 août 2026 à 12 heures 00 (heure métropole)

Toute demande de renseignements complémentaires doit être transmise au plus tard le 24 juillet 2026 12 heures 00 (heure métropole).

1. IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Pour ce marché, le pouvoir adjudicateur est le suivant :

Nom	EPLEFPA de l'Oise
Forme juridique	Etablissement Public
Centre constitutif	CFA AGRICOLE PUBLIC DES HAUTS-DE-FRANCE
Adresse	6, rue du dessus de l'étang 60600 AIRION
N° Siret	196 017 826 00013

La présente consultation est dématérialisée.

Les documents de la consultation sont accessibles gratuitement sur la plateforme :

PLACE - Plateforme des Achats de l'État

Toutes les communications et tous les échanges d'informations relatifs à la présente consultation sont effectués par voie électronique via cette plateforme.

2. OBJET DE LA CONSULTATION

2.1 Objet du marché

Le présent marché a pour objet :

- La fourniture des équipements réseau nécessaires à la mise en œuvre d'une infrastructure VPN sécurisée ;
- La fourniture des licences logicielles associées ;
- La fourniture des abonnements Internet et services associés ;
- L'installation et la mise en service des équipements ;
- Le paramétrage de l'architecture réseau et des tunnels VPN ;
- La supervision centralisée de l'infrastructure ;
- La maintenance préventive et corrective ;
- L'assistance technique et le support utilisateur.

L'objectif est de permettre l'interconnexion sécurisée des différents sites de formation relevant de l'EPLEFPA de l'Oise.

2.2 Classification CPV

- 32412100-5 : Réseau de télécommunications
- 32420000-3 : Équipements de réseau
- 50312300-8 : Maintenance et réparation de matériel de réseau
- 64200000-8 : Services de télécommunications

3. PROCEDURE DE PASSATION

La présente consultation est lancée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des dispositions du Code de la commande publique.

Le marché comprend des prestations à prix global et forfaitaire décrites dans la DPGF.

La procédure est sans négociation.

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats de préciser ou compléter la teneur de leur offre conformément aux dispositions réglementaires applicables.

4. FORME ET DUREE DU MARCHE

4.1 Forme du marché

Le marché est conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire.

4.2 Durée

Le marché prend effet à compter de sa date de notification.

Sa durée est fixée à soixante (60) mois.

Cette durée comprend :

- La phase de déploiement ;
- La mise en service ;
- L'exploitation ;
- La maintenance ;
- Les abonnements associés.

5. ALLOTISSEMENT

En raison de l'interdépendance technique des prestations et de la nécessité d'assurer une cohérence globale de l'architecture réseau, le marché n'est pas alloti.

L'ensemble des prestations constitue un marché unique.

6. VARIANTES ET PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES

Les variantes sont autorisées.

L'offre de base correspond à une solution fondée sur l'acquisition des équipements.

Les candidats peuvent proposer une variante fondée sur la location ou la mise à disposition des équipements pendant toute la durée du marché, soit soixante (60) mois.

Toute variante devra :

- répondre à l'intégralité des besoins exprimés dans le CCTP ;
- présenter un niveau de performance au moins équivalent à l'offre de base ;
- intégrer l'installation, le paramétrage, la supervision, la maintenance, les abonnements et les licences nécessaires ;
- être chiffrée sur la durée totale du marché, soit 60 mois ;
- être présentée dans la DPGF selon les modalités prévues au dossier de consultation.

Les variantes ne pourront pas remettre en cause les fonctionnalités minimales définies au CCTP.

L'acheteur analysera l'offre de base et, le cas échéant, la variante proposée, sur la base du coût global de la solution sur 60 mois.

7. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent candidater les opérateurs économiques disposant des capacités juridiques, techniques, professionnelles et financières nécessaires à l'exécution des prestations.

Les candidats peuvent se présenter :

- individuellement ;
- sous la forme d'un groupement d'entreprises.

En cas de groupement, la forme solidaire pourra être exigée lors de l'attribution du marché si elle est nécessaire à sa bonne exécution.

Le candidat devra justifier de compétences dans les domaines suivants :

- ingénierie réseaux et télécommunications ;
- cybersécurité ;
- déploiement de solutions VPN ;
- supervision d'infrastructures ;
- maintenance de réseaux informatiques ;
- gestion d'abonnements opérateurs.

8. PROTECTION DES DONNEES ET SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Le titulaire s'engage à respecter les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ainsi que les prescriptions législatives et réglementaires applicables en matière de sécurité des systèmes d'information.

Le titulaire met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires afin de garantir :

- la confidentialité des informations ;
- l'intégrité des données ;
- la disponibilité des services ;
- la traçabilité des opérations d'administration.

Le titulaire informe sans délai l'EPLEFPA de l'Oise de tout incident de sécurité susceptible d'affecter les systèmes ou les données auxquels il a accès dans le cadre de l'exécution du marché.

Les équipements, logiciels et services proposés devront bénéficier des mises à jour de sécurité nécessaires pendant toute la durée du marché.

9. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le candidat produit les éléments suivants :

Situation juridique

- Formulaire DC1 ou équivalent ;
- Formulaire DC2 ou équivalent ;
- Déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner ;
- Extrait Kbis de moins de trois mois ou document équivalent.

Capacités économiques et financières

- Chiffre d'affaires global des trois derniers exercices ;
- Chiffre d'affaires relatif à des prestations similaires ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.

Capacités techniques et professionnelles

- Présentation de l'entreprise ;
- Effectifs moyens des trois dernières années ;
- Références similaires réalisées au cours des cinq dernières années ;
- Certifications éventuelles (ISO 9001, ISO 27001, Cisco, Fortinet, Stormshield, Aruba, etc.) ;
- Présentation des équipes affectées au projet.

10.COMPOSITION DE L'OFFRE

L'offre comprendra obligatoirement :

Acte d'engagement

Acte d'engagement complété et signé.

Offre financière

- Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) ;
- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Détail des abonnements ;
- Détail des licences ;
- Détail des prestations de maintenance.

Mémoire technique

Le mémoire technique comprendra notamment :

Architecture proposée

- Description détaillée de la solution ;
- Schéma d'architecture ;
- Description des équipements ;
- Description du VPN ;
- Description des mécanismes de sécurité.

Déploiement

- Méthodologie de déploiement ;
- Planning prévisionnel ;
- Gestion des interruptions de service ;
- Reprise des configurations existantes.

Maintenance et supervision

- Organisation du support ;
- Centre de services ;
- Modalités d'escalade ;
- Outils de supervision ;
- Tableaux de bord mis à disposition.

Développement durable

Le candidat présentera :

- la performance énergétique des équipements ;
- les dispositifs de recyclage et de reprise des DEEE ;
- les engagements environnementaux liés à l'exécution du marché.

En cas de proposition d'une variante en location, le candidat complète la colonne correspondante de la DPGF et présente le détail du coût global sur 60 mois.

Pour l'analyse financière, le montant retenu correspond au coût global TTC de la solution sur la durée totale du marché (60 mois).

11. JUGEMENT DES OFFRES

Les offres seront analysées et classées selon les critères suivants :

1. Valeur technique : 60 %

A - Qualité technique de la solution proposée : 25 %

- Architecture réseau ;
- Cybersécurité ;
- Robustesse ;
- Évolutivité.

B = Pertinence des moyens humains affectés au projet et compréhension des enjeux : 15 %

- Composition de l'équipe projet ;
- Qualifications et certifications ;
- Compréhension des besoins de l'EPLEFPA ;
- Organisation proposée pour l'exécution du marché.

C = Méthodologie de déploiement de la fibre : 5 %

- Organisation du projet ;
- Planning ;
- Gestion des risques ;
- Continuité de service.

D = Maintenance et supervision : 5 %

- Qualité du support ;
- Outils proposés ;
- Engagements de service.

E = Performance environnementale : 10 %

- Consommation énergétique ;
- Recyclabilité ;
- Reprise des matériels.

2. Prix des prestations : 40 %

La note prix sera calculée selon la formule :

Note prix = (Montant de l'offre la moins-disante / Montant de l'offre examinée) × 40

12. REMISE DES OFFRES

Les offres sont obligatoirement transmises par voie électronique via la plateforme PLACE.

Aucune transmission papier n'est autorisée.

Les plis devront être déposés avant la date et l'heure limites indiquées dans l'avis de marché.

Les documents transmis devront être dans un format permettant leur lecture et leur archivage.

Les demandes de renseignements complémentaires sont exclusivement déposées sur la plateforme PLACE. Aucune réponse ne sera apportée aux questions transmises par téléphone ou par courrier électronique.

Les plis transmis hors délai seront déclarés irréguliers et ne seront pas ouverts.

13. CALENDRIER PREVISIONNEL

Publication de l'avis de marché : 1er juillet 2026

Date limite de demande de renseignements complémentaires : 24 juillet 2026 à 12h00

Les renseignements complémentaires sont communiqués au plus tard six jours avant la date limite de remise des offres.

Date limite de remise des offres : 31 août 2026 à 12h00

Ouverture des plis : 1^{er} septembre 2026

Choix de l'attributaire : 7 septembre 2026

Information des candidats évincés : 8 septembre 2026

Notification du marché : 21 septembre 2026